- Les réductions, si elles existent, à appliquer sur les frais de port d'une commande. Exemple : -50% sur les frais de ports à partir de 2 articles achetés.
- Les réductions, si elles existent, à appliquer aux clients professionnels. Exemple : 10% de réduction sur la totalité de la commande pour les clients pro.
- Les conditions générales de vente de la casse. S'il existe des CGV spécifiques aux particuliers et aux professionnels, il faut nous fournir toutes ces versions.
- Une adresse mail sur laquelle les clients qui ont une question au sujet de leur commande peuvent écrire pour obtenir une réponse.

Précisions importantes concernant le fonctionnement de la solution

 Pour des raisons techniques, notre solution ne permet pas d'appliquer de réductions directement sur les frais de port. Ainsi, si une réduction particulière s'applique sur les frais de port, le montant payé pour l'achat d'une pièce correspond à :

la valeur de la pièce

- la valeur de la réduction qui s'applique sur celle-ci (s'il en existe une)
- la valeur de la réduction qui s'applique sur les frais de port (s'il en existe une)

Exemple : la pièce vaut 120€. Les frais de port sont à 40€, mais ils sont réduits de 50% car un réduction s'y applique.

Le prix payé pour la pièce sera donc de 120€ - 20€ (réduction sur les frais de port) **soit 100€**. Les frais de port, eux, seront facturés **40€**.

Le client va donc payer 140€, ce qui équivaut bien au prix de la pièce + celui des frais de port, réduits de 50%.

- Pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus, il en va de même pour les majorations de frais de livraison (cas où la livraison sélectionnée coûte plus cher que la livraison standard).
 - Dans ce cas, le surcoût lié à la livraison est donc appliqué au prix de la pièce, et non pas directement à ceux des frais de port.
- Le mode de livraison (standard, express, etc.) sélectionné par le client vous est spécifié dans la rubrique "commentaire" de la commande.
- L'API fournie par Opisto pour le fonctionnement de cette solution ne couvre pas encore toutes les fonctionnalités disponibles sur leur site. Ainsi, la fonctionnalité permettant d'effectuer une demande spécifique de pièce auprès de votre établissement ou celles permettant la demande d'enlèvement d'un véhicule épave ne sont pas disponible.

Nous pouvons proposer une solution alternative que nous aurons développé sur mesure, mais les demandes des clients vous seront transmises par mail, et n'apparaîtront pas dans votre logiciel. Ce développement peut nécessiter un coût complémentaire, en fonction de la complexité de votre besoin.